

480

Mme JULIE GRENIER :

C'est nécessaire d'en avoir une. Mais il faut de l'imputabilité et de la responsabilité. En ce moment, tout le monde a des rôles, mais tout le monde arrête son rôle à une frontière X sans passer la balle à d'autres. On a perdu cette vision globale là.

485

Donc, c'est plus que trois mots, mais c'est nécessaire localement. Mais il faut absolument un chef d'orchestre et un chef d'orchestre imputable.

LA PRÉSIDENTE :

490

Merci, Madame Grenier.

Nous allons maintenant recevoir dans quelques minutes une citoyenne, Chantal Gagnon.

495

M. DENIS LECLERC :

Merci.

500

Mme CHANTAL GAGNON

Citoyenne

505

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous allons maintenant recevoir madame Chantal Gagnon, qui vient à titre de citoyenne.

Bonsoir, Madame Gagnon.

510

Mme CHANTAL GAGNON :

Bonsoir.

515

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez 10 minutes.

520

Mme CHANTAL GAGNON :

C'est parti. Mon mémoire, c'est avant tout l'histoire d'un... bien, d'un cas concret, donc d'une école primaire voisine à un centre. L'objectif, c'est avant tout de vous sensibiliser et prendre en considération les écoles, les garderies pour les choix de localisation.

525

La Maison Benoît Labre a plusieurs volets, donc un volet hébergement, 36 studios, des logements de transition, une bâtisse qui a été conçue pour que les locataires puissent consommer dans leur studio. Donc, crack, fentanyl, crystal meth, tout le système d'aération a été pensé en conséquence.

530

Au rez-de-chaussée, deux cubicules, donc où on offre des services d'injection et d'inhalation, des cubicules ouverts à tous. Donc, si vous connaissez Spectre de rue, CACTUS, Dopamine, ils offrent des services d'injection uniquement. Maison Benoît Labre, c'est également inhalation, donc le fentanyl.

535

Centre de jour, donc repas, douches, Halte-Répit au rez-de-chaussée, divers services sociaux, bref, pour des personnes en prise avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et d'itinérance chronique.

540

Mais concrètement, c'est quoi? C'est deux clientèles vulnérables qui cohabitent quotidiennement.

545 Donc, d'un côté, il y a une clientèle qui fréquente, entre autres, le centre de jour, où il y a une affluence de plusieurs clientèles différentes avec des besoins différents dans un même lieu physique. C'est des clientèles vulnérables, oui, mais aussi imprévisibles.

De l'autre côté, une clientèle qui fréquente une école primaire, des familles, des enfants âgés de 4 ans à 12 ans, de maternelle à sixième année, la clientèle la plus vulnérable.

550 C'est important de visualiser la proximité des deux établissements pour mieux comprendre les opinions que je vais vous communiquer à la fin, qui est par rapport à notre vécu. La distance entre les établissements, c'est souvent communiqué par les adresses civiques.

555 Pourtant, il faut considérer les entrées et les sorties, entre autres, des enfants, si on considère une école, en plus des zones extérieures fréquentées par les deux clientèles. Donc, pas seulement les enfants, mais également la clientèle d'un centre, peu importe lequel.

560 L'adresse civique de l'école, c'est la rue Sainte-Émilie. L'adresse civique de la Maison Benoît Labre, c'est l'entrée des locataires, c'est sur la rue Greene. L'entrée civique de l'école, c'est la porte du secrétariat. Ce n'est pas l'entrée des élèves, ça. L'entrée la plus proche du centre, c'est la porte du service de garde, c'est sur la rue Bérard.

565 Donc, c'est les deux points que vous voyez les plus proches. La distance porte-à-porte, c'est 79 mètres. Gardez en tête le 79 mètres.

Le service de garde ouvre à 7 heures le matin. À 6 heures, il ferme, ou on peut aller récupérer les enfants.

570 L'entrée principale des enfants qui ne fréquentent pas le service de garde, ça se trouve sur la rue Rose-de-Lima. Donc, c'est le terrain gazonné que vous voyez coloré. La cour d'école, qu'on appelle. Le parc-école Victor-Rousselot, c'est un terrain municipal qui est partagé à l'établissement scolaire pendant les heures de classe, et la récréation, bien sûr. La distance terrain entre les deux clientèles, c'est 10 mètres.

575 La zone la plus proche de la Maison Benoît Labre, c'est le coin des petits, où il y a un carré de sable. Le coin des grands, il y a des copeaux de bois. Dans le centre, c'est un grand terrain gazonné où les enfants, ils jouent au soccer. Tout le tour, des arbustes, que les enfants aiment aller chercher des fleurs, mais aussi des arbustes pour se cacher également.

580 Bref, ce n'est pas facile pour une brigade de propreté de s'assurer qu'il n'y ait pas d'objets dangereux. C'est beaucoup de petits racoins. Puis là, je ne vous parle pas de l'autre zone aussi bétonnée.

585 C'est un défi grand aussi dans la neige. Les enfants, ils mangent de la neige. Les enfants, ils enlèvent leurs chaussures quand ils vont jouer dans le sable. Ils creusent des trous dans le sable. Ils trouvent tout. Tout.

590 Le marché Atwater, il est à 100 mètres. Le métro Lionel-Groulx, 350 mètres. Je vous épargne la zone du corridor scolaire, mais je peux vous dire que la plupart des enfants qui vont à cette école, ils y vont à pied. C'est impossible de faire un détour.

595 Donc, bon, ça paraît mal, mais ces données proviennent d'une demande d'accès à l'information qu'on a faite à la SPVM, parce qu'on était curieux, on... Je vous passe les détails. Donc, c'est un bilan de la criminalité et des appels de service à proximité du centre depuis son ouverture. C'est des faits. C'est un rapport complet que vous avez reçu.

600 Sommairement, la SPVM y détaille des statistiques dans un rayon de 250 mètres avant et après l'ouverture du site. Plus le rayon est petit, 50 mètres, plus le pourcentage des incidents augmente drastiquement. C'est dans le rapport, 450 %. Plus on s'éloigne, on constate que ce pourcentage diminue. 100 mètres, 189 %. 250 mètres, 88 %. Mais ça demeure largement supérieur au reste du poste de quartier 15, 24 %. Tout ça dans le rapport de la SPVM.

605 Crimes contre la propriété, augmentation de 67 %. Crimes contre la personne, augmentation de 93 %. Autres événements, trouble de l'ordre public, *overdoses*, décès, état mental perturbé, augmentation de 128 %. Augmentation aux appels du service de police, le 911 probablement, 159 %.

Bref, une hausse, une augmentation de 800 % des méfaits. O.K.? 250 mètres avant et après l'ouverture.

610 Toujours via des demandes d'accès à l'information, parce que ce n'est pas des informations communiquées aux parents, c'est des incidents... Là, je vais vous lire des extraits qui viennent d'un... d'une autre demande d'accès à l'information. Des incidents documentés par la direction de l'école à la CSSDM.

615 Donc, un homme fume du crack à côté du parc-école. Une femme avec une seringue est vue près du parc de l'école.

Alors qu'un groupe d'enfants joue dehors, une femme crie et baisse ses vêtements près de la clôture du parc-école.

620 Lors d'une récréation à l'extérieur, les sous-vêtements d'un adulte remplis d'excréments sont retrouvés par un enfant dans le parc-école.

625 Un individu donne un coup de coude à un élève de sixième année et le suit jusqu'à l'école. Les parents et d'autres enfants, dont la brigadière, interviennent pour aider l'enfant.

Un homme en crise veut entrer dans la cour d'école. Il est conseillé au personnel de l'école de ne pas laisser les enfants sortir dehors.

630 Un membre du personnel scolaire est menacé dans la rue près de l'école par un individu brandissant agressivement une bouteille et lui demandant de la nourriture.

Une pipe en verre est retrouvée devant l'école.

635 Un sac rempli de seringues est retrouvé dans la cour d'école.

Une fiole de Naloxone est trouvée dans la cour d'école.

Une personne fume du crack devant l'entrée du service de garde.

640 C'est quelques extraits. C'est un échantillon. On s'entend que vous n'avez pas les témoignages des enfants. Vous avez les témoignages des adultes, des membres du personnel, des brigadières scolaires ou des parents seulement.

645 Je sais que vous avez entendu dans les médias un politicien mentionner : « Rien que les enfants n'ont pas déjà vu. » C'est faux.

650 J'ai personnellement épluché avec d'autres parents les cinq... dans les cinq dernières années tous les procès-verbaux de l'école. Il n'y avait aucun enjeu de sécurité qui avait été soulevé. Puis avec les rapports de la SPVM, je pense que ça prouve, avec l'augmentation, je pense que ça prouve le... ce fait-là.

Donc, du jour au lendemain, l'ouverture du centre a généré des risques élevés pour la sécurité des enfants dans leur milieu de vie. Point. C'est un fait. Il n'y a pas d'émotion, là. C'est des données.

655 En aucun cas, puis c'est important, en aucun cas on ne blâme le centre ni leur clientèle. On est conscient qu'il manque cruellement de ressources pour aider les personnes vulnérables et qui sont dans la rue. Mais ce n'est pas une raison pour cacher ces données. Et ce n'est pas une raison pour fermer les yeux, puis prendre des meilleures décisions.

660 En aucun cas les droits fondamentaux des enfants ne devraient être brimés. Leur sentiment de sécurité, c'est un besoin de base pour leur développement physique et psychologique. Leur école de quartier, ça fait partie de leur lieu de vie. Jamais leur déplacement vers l'école ne devrait générer de l'anxiété ni de la peur, encore moins, d'aller à la récréation.

665 Bon, là, c'est une mère de famille qui parle. Contrairement à ce qu'un autre politicien a dit dans les médias, ce n'est pas vrai qu'il y a une école puis une garderie à tous les coins de rue. Ce n'est pas vrai. La SQDC (sic), elle l'a prouvé aussi avec son 250 mètres.

670 Prenons des décisions intelligentes sur le choix de la localisation d'un service, essayons de limiter les impacts d'implantation, peu importe le projet, trop près des établissements scolaires primaires, secondaires, garderies. Il peut y avoir des compromis avec les cégeps, les universités, c'est des adultes, *right?* Mais les enfants devraient primer, c'est la clientèle la plus vulnérable.

675 Au niveau des recommandations, je ne l'avais pas dans mon mémoire, mais je vais les redéposer. Mais pour moi, il y a une mise en place de lois qui doit être faite, des réglementations.

680 On devrait interdire – puis je ne suis pas la seule, je veux dire, j'ai tellement lu sur des chercheurs qui l'ont proposé aussi – des refuges ou un centre de jour. Parce qu'on sait qu'un centre de jour, ça vient aussi avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie. Quand on est dans le métro à tous les jours, on est conscient de tout ça. Donc, ce n'est pas tout le monde qui est dangereux, c'est un pourcentage. Mais ça ne devrait pas se retrouver à moins de 250 mètres d'une école primaire, secondaire, garderie.

685 On devrait interdire, je sais que ce n'est pas le sujet, mais un centre de consommation supervisée, un centre d'injection supervisée ou tout autre service d'hébergement pour toxicomanes à moins de 600 mètres d'une école primaire, secondaire, garderie.

Il n'y a pas de loi... Oui?

690 **LA PRÉSIDENTE :**

(Inaudible) une minute.

695 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Une minute? La Ville de Montréal doit analyser la proximité avec les enfants avant d'approuver l'emplacement d'un refuge. Ils ne le font pas.

700 Je voudrais qu'on revoie la charte 89.4 de la Ville de Montréal qui stipule « pas de référendum pour un projet social, personne n'ayant besoin d'aide ». Nous, ça a été notre histoire. Puis je suis

très contente de l'OCPM, c'est pour ça que je suis ici, c'est pour ne pas pour que ça arrive à d'autres écoles.

705 Santé publique devrait prendre ses responsabilités. C'est un plan national à mettre en place, ce n'est pas seulement provincial.

710 Et je tiens à spécifier qu'un comité bon voisinage, peu importe le projet, ne devrait pas être dirigé par la ressource ou le centre. Il y a un conflit d'intérêts. Il devrait y avoir, à travers la Direction de la santé publique et des services sociaux, des gens qui gèrent la modération, qui font une vigie, qui (inaudible) les données partagées entre les citoyens et la ressource, qui jouent leur rôle de modérateurs, puis qui viennent faire des visites fréquentes sur le terrain, constater, adapter le financement au besoin, adapter le projet au besoin avec la réalité.

715 Puis je suis d'accord qu'il faut investir, soutenir les ressources à s'implanter, mais au bon endroit. J'ai fini.

LA PRÉSIDENTE :

720 Merci beaucoup. Je pense qu'on comprend bien le niveau d'insécurité que des parents ou des citoyens ont vécu autour...

Mme CHANTAL GAGNON :

725 Vivent encore.

LA PRÉSIDENTE :

730 ... de l'implantation... Et vivent encore. Ma première question, Madame Gagnon, c'est : est-ce que ça s'est amélioré?

Mme CHANTAL GAGNON :

735 En fait, je vous dirais, à... posez les questions aux brigadières scolaires. Il y en a sur la rue Atwater/Notre-Dame, Greene/Notre-Dame et Rose-de-Lima. Posez la question, elles sont vos yeux. Écoutez-les. Elles voient les déplacements des enfants.

LA PRÉSIDENTE :

740 Mais vous, vous leur parlez. Moi, je n'ai pas l'occasion.

Mme CHANTAL GAGNON :

745 Non, ça ne... Bien, non. Après, il y a des saisons, hein?

LA PRÉSIDENTE :

750 O.K.

Mme CHANTAL GAGNON :

Mais je veux dire, là, c'est l'hiver. L'été, ça va revenir.

755 Ça s'est amélioré, oui puis non, parce qu'on ne sent pas nécessairement de *commitment* non plus. J'ai bien aimé le... l'imputabilité, la responsabilité, l'écoute. Donc, on est plus dans l'attaque du « pas dans ma cour ». Le « pas dans ma cour », je parle des politiciens.

760 « Ah, mais c'est arrivé là, ça, c'est le terrain de la Ville de Montréal. Puis ça, c'est arrivé là, ça, c'est la responsabilité du parc... de l'école. Ah, ça, ce n'est pas ma responsabilité, la personne fumait du crack à l'extérieur, ce n'était pas dans ma ressource. »

Il y a un manque d'imputabilité puis de responsabilisation criant. Et ça, c'est ça qui génère, franchement, là, le plus de colère, en fait. Parce qu'on ne se sent pas entendu puis écouté.

765 **LA PRÉSIDENTE :**

Il y a beaucoup de gens qui nous ont souligné jusqu'à quel point ce quartier particulièrement manquait de ressources. Il y en a peu, il y en a deux. Est-ce que, pour diminuer la pression sur Benoît Labre, et par ricochet sur l'école Rousselot, est-ce que vous seriez éventuellement d'accord pour l'ouverture de manière planifiée d'autres ressources dans votre quartier?

770

Mme CHANTAL GAGNON :

Bien, il y en a déjà une...

775

LA PRÉSIDENTE :

Oui, il y en a une.

780

Mme CHANTAL GAGNON :

... qui est prévue sur Atwater, un petit peu plus haut.

LA PRÉSIDENTE :

785

La...

Mme CHANTAL GAGNON :

Quand on parle de (inaudible), t'sais, on se pose la question. On a vu les constats à Ottawa, là. Il y a eu beaucoup de ressources, mais concentrées dans un même secteur. Ça crée une affluence encore plus grande.

795

LA PRÉSIDENTE :

800 La Ville a quand même le souci d'implanter des ressources dans quatre catégories, un peu partout sur tout le territoire. C'est un grand secteur, le Sud-Ouest, c'est un... Visiblement, il manque de ressources. La ressource dont vous parlez, c'est une ressource qui travaille depuis trois ou quatre ans à son implantation.

Mme CHANTAL GAGNON :

805 La Ville de Montréal savait pour le volet drogues depuis 2018. Les citoyens l'ont su en 2023 dans un article dans La Presse.

LA PRÉSIDENTE :

810 Ah, oui, vraiment?

Mme CHANTAL GAGNON :

815 Ah, oui. Il y a une vidéo du... sur le conseil d'arrondissement de la... du Sud-Ouest par le maire Dorais qui dit qu'il savait pour le volet drogues depuis 2018. En termes d'urbanisme, ils ont changé le terrain... Bref, il y a toute une histoire derrière tout ça. Mais mon point aujourd'hui, c'est : avec les données et les constats d'aujourd'hui : pas à côté d'une école, encore moins une école primaire.

820

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Ça...

825

830 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Allez dans le métro, il y a des gens qui sont déjà... t'sais, il y a déjà des enjeux de sécurité avec des adultes. Ne mettons pas ça à côté des jeunes enfants vulnérables. Mon message aujourd'hui, c'est surtout les écoles primaires, secondaires et garderies.

835 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Judy?

840 **Mme JUDY GOLD :**

Bonjour. Bonsoir. Dans votre mémoire, vous décrivez et vous documentez les effets préjudiciaires pour les enfants d'un centre de consommation supervisée situé près d'une école, comme c'est le cas de la maison Benoît Labre et l'école...

845 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Victor-Rousselot.

850 **Mme JUDY GOLD :**

... Victor-Rousselot. Alors, si Benoît Labre était un centre de jour avec des logements en transition et qui offrait les services actuels, mais sans des services de consommation supervisée, pensez-vous que son emplacement actuel aurait été plus acceptable par la communauté?

855 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Je ne crois pas, parce que j'ai participé à des comités bon voisinage et la maison Benoît Labre communiquait, je ne connais pas leurs données aujourd'hui, mais qu'il y avait peut-être 10 personnes par jour qui utilisaient les cubicules pour du fentanyl. Mais quand vous êtes sur le terrain, les gens

860 consomment à l'extérieur. Des gens consomment à l'extérieur, même s'il y a deux cubicules d'injection ouverts à tous. Donc non, je ne crois pas.

Moi... on se demandait souvent : qu'est-ce qui amène de l'affluence? Parce que c'est trois volets, hein, l'hébergement. Je ne pense pas que 36 locataires... On est très contents pour eux, là.
865 Ensuite, deux cubicules, apparemment, ce n'est pas un enjeu, selon les données de la maison Benoît Labre, encore une fois, mais le centre de jour ne veut pas... Puis le fait qu'il manque tellement de ressources.

Puis moi, j'ai entendu par la maison Benoît Labre, grâce à la maison Benoît Labre, j'entendais qu'ils fermaient des ressources ailleurs. Il y a eu des lits à l'Hôtel-Dieu qui ont été fermés, il y a eu des gens qui ont perdu du financement. Bref, tu te dis : O.K., donc ils sont victimes, parce qu'ils se disaient victimes de leur succès, donc ça a généré une affluence.
870

Reste que, pour moi, un projet où il y a un type de clientèle qui les fréquente, un type de clientèle vulnérable, mais imprévisible, ne devrait pas se retrouver voisin de jeunes enfants, 4 ans à 12 ans. Peu importe.
875

LA PRÉSIDENTE :

880 Denis?

M. DENIS LECLERC :

D'abord, vous remercier, parce qu'on a entendu évidemment beaucoup d'organismes qui nous parlent des enjeux de... des personnes en situation d'itinérance, puis c'est normal, puisque c'est le cœur de la consultation. Vous nous amenez également une préoccupation qu'on connaît, mais vous avez pris le temps de nous la décrire dans votre situation bien précise.
885

Dans votre présentation, vous avez parlé de 250 mètres pour une ressource pour les personnes en situation d'itinérance, allant jusqu'à 600 mètres pour les centres d'injection supervisée,
890

mais dans votre mémoire, vous parlez de 200 mètres pour les centres d'injection supervisée. Pouvez-vous nous resituer...

Mme CHANTAL GAGNON :

895

En fait, dans un rapport de...

M. DENIS LECLERC :

900

... votre position précise, s'il vous plaît?

Mme CHANTAL GAGNON :

905

Oui. Dans un rapport de recherche de Carolyn Côté-Lussier, une chercheure qui avait analysé les 40 services d'injection supervisée au Canada, la moyenne était 500 mètres, 600 mètres.

910

Aujourd'hui, avec le constat d'un centre de jour, donc les données de la SPVM, sur un rayon de 50 mètres, plus de méfaits, 100 mètres, ça diminue, 250 mètres. Personnellement, je... par ces chiffres-là, je considère qu'un centre de jour ne devrait pas être à 250 mètres d'une école primaire ou secondaire, par rapport aux données qui sont partagées par la SPVM.

M. DENIS LECLERC :

915

O.K.

Mme CHANTAL GAGNON :

920

Un centre d'injection, quand il y a un volet de toxicomanie, avec des drogues, et où on se rend, on se déplace, donc forcément il y a des *dealers* aussi qui viennent – l'offre et la demande, c'est normal – bien là, ça amène dans le déplacement scolaire d'autres défis, là, d'autres enjeux aussi de sécurité.

M. DENIS LECLERC :

925 O.K. Dans le fond, c'est que vous faites référence à la loi ontarienne qui parle de 200 mètres...

Mme CHANTAL GAGNON :

930 Oui.

M. DENIS LECLERC :

... mais vous, vous auriez une position qui irait plus loin que le 200 mètres.

935 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Oui. Pour ce qui est... quand il y a un volet de toxicomanie, oui.

LA PRÉSIDENTE :

940 Il reste trois minutes. As-tu une autre question pour...

M. DENIS LECLERC :

945 Non, ça va pour moi, merci.

Mme JUDY GOLD :

950 Ça va.

LA PRÉSIDENTE :

Ça va? Écoutez, moi, ça fait un peu le tour aussi de ce que j'avais pensé vous demander. C'était très clair.

955 **Mme CHANTAL GAGNON :**

O.K.

960 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Gagnon.

965 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Ça fait plaisir.

970 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

Mmes MARJOLAINE DESPARS ET MICHELLE PATENAUDE
CAP St-Barnabé

975

LA PRÉSIDENTE :

980 Alors, nous allons maintenant recevoir Marjolaine Despars et Michelle Patenaude de la ressource CAP St-Barnabé. Bonsoir à toutes les deux.

Mme MARJOLAINE DESPARS :

Bonsoir.

985